

plans et cahier des charges déposés au bureau de l'ingénieur en Chef des Travaux Publics de Montréal et au bureau de Hering & Fuller, No. 170 Broadway, ville de New-York, de qui des copies pourront être obtenues sur paiement d'une somme de \$3.00 pour en couvrir le coût. Cette somme sera remboursée aux soumissionnaires de bonne foi.

Les soumissions devront être faites sur les formules que les intéressés pourront se procurer au bureau des Commissaires et devront être cachetés et déposés à ce même bureau pas plus tard que dans le délai et à l'heure précitée.

Sera rejetée toute soumission qui n'aura pas été faite sur une des formules sus-mentionnées et qui ne sera pas accompagnée d'un chèque certifié sur une banque à charte du Canada et payable au Trésorier de la Cité, dans la Ville de Montréal, pour la somme de \$6,500, lequel chèque devra être mis dans la même enveloppe que la soumission.

Les soumissions seront décachetées en présence des intéressés, par les Commissaires, à une assemblée régulière tenue dans leur salle de délibérations, à midi, jeudi, le vingt-neuvième jour de juin 1911.

Toutes les soumissions seront comparées sur la base du montant global du prix estimatif et total des travaux à exécuter, qui consistent en la fourniture et l'installation, à la station de pompage qui sera établie par la Cité, des machines et appareils ci-dessous mentionnés:

Quatorze pompes centrifuges, chacune directement reliée avec le moteur électrique qui l'actionnera, de la capacité approximative et d'une puissance élévatoire (lift) telles que ci-après désignées:

- 4 pompes de 17,500 gallons impériaux à la minute chacune.
Hauteur de refoulement d'eau en pieds: 18.
- 2 pompes 11,600 gallons impériaux à la minute chacune.
Hauteur de refoulement d'eau en pieds: 18.
- 2 pompes de 5,800 gallons impériaux à la minute chacune.
Hauteur de refoulement d'eau en pieds: 18.
- 2 pompes de 1,300 gallons impériaux à la minute chacune.
Hauteur de refoulement d'eau en pieds: 46.
- 2 pompes de 330 gallons impériaux à la minute chacune.
Hauteur de refoulement d'eau en pieds: 15.
- 2 pompes de 150 gallons impériaux à la minute chacune.
Hauteur de refoulement d'eau en pieds: 15.

Un ventilateur rotatif, directement relié au moteur électrique qui l'actionnera, et ayant une capacité de 5,000 pieds cubes d'air contre une pression de 5 livres au pouce carré. Deux grues roulantes, d'une capacité et puissance de 6 tonnes chacune (la tonne de 2,000 livres), et se commandant à la main.

Le Bureau des Commissaires se réserve le droit de rejeter la plus basse ou toute autre soumission.

Par ordre des Commissaires,

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville,
Montréal, 12 mai, 1911.



CITE DE MONTREAL

PRIVILEGE DE PRENDRE DES PHOTOGRAPHIES
DANS LE PARC MONT ROYAL.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seont reçues par les Commissaires jusqu'à midi, mercredi, le 31ième jour de mai 1911, pour le privilège de tenir un établissement photographique dans le parc Mont-Royal, près du sommet du Funiculaire. Toutes informations à ce sujet pourront être obtenues de M. Henderson, surintendant du Parc Mont Royal.

Les soumissions pour ce privilège pourront être pour une

cations on file in the office of the Chief Engineer of Public Works of Montreal, and in the office of Hering & Fuller, No. 170 Broadway, New York City, from whom copies may be obtained on depositing \$3.00 to cover cost of same. To bona-fide tenderers this amount will be refunded.

Tenders shall be made upon blank forms to be obtained from the Board of Commissioners and shall be sealed and filed with the Board of Commissioners not later than the hour above stated.

No tender will be entertained unless made upon the blank form above mentioned, and unless accompanied by a certified check on a chartered bank of the Dominion of Canada and payable at the City of Montreal, to the City Treasurer, for the sum of \$6,500, which check shall be enclosed in the same envelope as the tender.

The tenders will be opened in the presence of the interested parties by the Board of Commissioners at a regular meeting held in their ordinary meeting room at noon on Thursday, the 29th. day of June 1911.

All tenders will be compared on the basis of the price in bulk tendered for the work to be done, which consists of furnishing and installing, in the pumping station to be built by the City, the following machinery:

Fourteen Centrifugal pumps, direct-connected to electric motors, of approximate capacities and lifts as follows:

- 4 pumps, 17,500 Imperial gallons per minute each, 18 feet lift.
- 2 pumps, 11,600 Imperial gallons per minute each, 18 feet lift.
- 2 pumps, 5,800 Imperial gallons per minute each, 18 feet lift.
- 2 pumps, 1,300 Imperial gallons per minute each, 46 feet lift.
- 2 pumps, 330 imperial gallons per minute each, 15 feet lift.
- 2 pumps, 150 Imperial gallons per minute each, 15 feet lift.

One rotary blower, direct-connected to an electric motor, and having a capacity of 5,000 cubic feet of air against five pounds per square inch pressure.

Two hand-operated travelling cranes, each of a capacity of six tons of 2,000 pounds.

The Board of Commissioners reserves the right to reject the lowest or any tender.

By order of the Board of Commissioners,

L. N. SENECAI,
Secretary.

Commissioners Office,
City Hall,
Montreal, May 12th. 1911.



CITY OF MONTREAL

PHOTOGRAPHERS PRIVILEGE IN MOUNT
ROYAL PARK.

SEALED TENDERS will be received by the Board of Commissioners up to 12 o'clock noon, on Wednesday the 31st day of May 1911, for the privilege of operating a photographic Studio in Mount Royal Park, near the top of the Incline Railway. All required information may be obtained from Mr. Henderson, Superintendent of Mount Royal Park.

The offers for the privilege may be for from one (1) to